



Revalorisation au 1^{er} janvier 2025 Rattrapage des pertes subies depuis 2017 Pas d'économie sur le dos des retraité-e-s

Dernière minute ! Légère modification de la copie initiale qui envisageait un report pour tous de la revalorisation des pensions au 1^{er} juillet. **Les pensions de base seront au 1^{er} janvier 2025 revalorisées de la moitié de l'inflation.** Une **deuxième revalorisation** aura lieu au 1^{er} juillet 2025 **pour les retraités les plus modestes** pour les protéger intégralement de l'inflation. Rappelons que la revalorisation de début d'année 2024 porte sur l'année 2023.

Cette annonce de M Wauquiez, reprise par le gouvernement, traduit l'inquiétude des cercles dirigeants quant à la colère des retraités.

Nos 9 organisations condamnent cette piteuse tentative de diviser les retraités. Cette nouvelle version continue de plus à bafouer le code des pensions. Elle va, une nouvelle fois aggraver le pouvoir d'achat des retraités qui auront tous une perte sur les 6 premiers mois de l'année. Perte qui serait prolongée pour toute l'année 2025 et les années suivantes pour plus de 50% d'entre eux, celles et ceux dont la pension dépasse le SMIC. Cela se cumulerait aux pertes déjà subies depuis des années.

Rappelons en effet que depuis janvier 2017, les pensions n'ont augmenté que de 13,6 % pour une inflation de 19,5 %. De plus, les retraités ont perdu l'équivalent de plus de 3 mois de pension et jusqu'à 4,5 mois pour celles et ceux qui ont subi l'augmentation de la CSG de 2018.

Cette mesure est d'autant plus injuste que dans le même temps le gouvernement, dans le cadre de la préparation du PLFSS 2025, envisage plusieurs mesures conduisant à remettre en cause l'accès aux soins, en particulier des plus fragiles et des plus âgés : remise en cause de la prise en charge des ALD, augmentation des franchises, augmentation du « ticket modérateur », augmentation des cotisations des complémentaires santé, particulièrement élevées pour les retraité-es.

Ces menaces sont d'autant plus inacceptables que ce même gouvernement tergiverse pour augmenter l'imposition des profits des grandes entreprises comme celle des plus grosses fortunes. Il se refuse toujours à revenir sur les exonérations de cotisations sociales patronales qui coûtent chaque année plus de 70 milliards aux budgets publics. Ces exonérations, loin de servir l'emploi, grèvent largement le budget de la Sécu et profitent pour l'essentiel aux actionnaires. Ainsi, la part des 500 plus grosses fortunes est passée de 28 % du PIB en 2018 à 42 % en 2023.

Aussi, avec nos 9 organisations, exigeons du gouvernement :
qu'il annule cette mesure,
qu'il revalorise dans un premier temps toutes les pensions au 1^{er} janvier 2025 à hauteur de l'inflation
et qu'il ouvre des négociations pour le rattrapage des pertes subies.

Signez massivement la pétition !
Manifestez le 3 décembre : 15 h place des Epars à Chartres !

Oui à l'indexation de toutes les retraites de base au 1^{er} janvier 2025.

Indexation a minima sur l'inflation au 1^{er} janvier 2025.

Rattrapage des pertes subies depuis 2017.

Pas de pension en-dessous du SMIC.

Revalorisation des pensions indexées sur le salaire moyen.